Image not found or type unknown

Demande de naturalisation française

Par **piet73**, le **26/11/2008** à **08:18**

Bonjour à tous,
ma question est très simple, étant de nationalité belge, marié en juin 2006 avec une française et ayant eu 2 enfants nés en France. Habitant en France (résidence principale, plus de résidence belge) depuis juin 2006,j'aimerais acquérir la nationalité française pour des facilités administratives. Dois-je attendre 5 ans après la date de mariage pour déposer un dossier de demande de naturalisation au tribunal d'Instance. Le stage de résidence peut-il être réduit?
J'ai un CDI depuis 20 ans et mon épouse également.
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés